



***Allocution de circonstance de Madame Cina LAWSON,
Ministre des Postes et de l'Économie Numérique***

**A l'occasion de la Deuxième Réunion d'Évaluation du Free
Roaming**

Lomé, 23 juillet 2018

Messieurs les Ministres, chers Collègues ;
Monsieur le Coordonnateur du projet Free Roaming ;
Monsieur le Commissaire des Télécommunications et
TIC de la Commission de la CEDEAO ;
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Généraux des Autorités de Régulation des
Télécommunications ;
Monsieur le Secrétaire Général du G5 Sahel ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et
Représentants des opérateurs de télécommunications ;
Mesdames et Messieurs, Représentants des
Associations de Consommateurs et de la société civile ;
Distingués invités, à vos rangs et grades respectifs ;
Mesdames et Messieurs,

J'éprouve un réel plaisir à prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture des travaux de cette Deuxième Réunion d'Évaluation de la mise en œuvre du Protocole Free Roaming devenu effectif depuis le 31 mars 2017 entre six (6) pays de l'Afrique de l'Ouest.

En décidant d'instaurer le free roaming entre nous, Etats signataires du Protocole d'Abidjan du 28 novembre 2016, nous avons réussi, tant soit peu et d'une certaine manière, à soulager la souffrance de nos populations due aux tarifs très élevés des communications électroniques lorsqu'un usager se retrouvait en situation de roaming dans notre espace communautaire.

La mise en œuvre du free roaming nous a donc permis d'établir la gratuité de la réception d'appels en situation de roaming dans l'espace considéré et la réduction très sensible des coûts d'appels qui sont désormais indexés aux tarifs applicables aux usagers locaux.

Mesdames et Messieurs les participants, point n'est donc besoin de rappeler ici l'importance du projet free roaming et le prix que nos Chefs d'Etat et de



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

gouvernements respectifs accordent à ce projet d'envergure qui répond, de façon pragmatique, à diverses préoccupations en matière de politiques d'intégration et d'inclusion numérique de nos peuples.

Chers délégués, à la suite de la signature, le 28 novembre 2016, du Protocole d'Abidjan relatif aux principes de base pour la mise en œuvre du free roaming, les parties prenantes ont tenues une réunion de concertation les 9 et 10 mars 2017 à Dakar pour définir les modalités pratiques à mettre en œuvre pour assurer le lancement effectif du free roaming à l'échéance du 31 mars 2017.

Après l'entrée en vigueur du free roaming, vous vous êtes retrouvées les 10 et 11 août 2017 à Conakry pour la première Réunion d'Evaluation de la mise en œuvre du Free Roaming, comme le prévoyaient les clauses du Protocole d'Abidjan.

Aujourd'hui, je suis particulièrement heureuse et fière de vous accueillir, ici chez vous à Lomé, pour les travaux de la Deuxième Réunion d'Evaluation de la

mise en œuvre du Free Roaming entre des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Permettez-moi alors, de vous exprimer, au nom de mes Collègues Ministres chargés des communications électroniques et TIC des pays membres du Protocole d'Abidjan et à mon nom personnel, notre pleine satisfaction et vous féliciter pour le travail abattu.

En effet, si le free roaming est devenu aujourd'hui une réalité entre les pays membres, c'est dû, au-delà de la volonté des Chefs d'Etat, à l'engagement et aux actions de toutes les parties prenantes, notamment les Autorités de régulation et les opérateurs de téléphonie mobile.

L'importance du projet free roaming pour les populations et les économies de nos Etats n'est plus à démontrer. Vous avez su avec dévouement jouer les partitions qui revenaient à chacun d'entre vous, comme l'attestent les données statistiques ainsi que les résultats élogieux issus de la mise en œuvre du free roaming.



En effet, en l'instar de ce qui a été observé au sein des pays membres du Corridor nord après le lancement de roaming sans frais ou surtaxes, les données récoltées auprès des opérateurs, attestent de l'augmentation du volume du trafic du free roaming. Ainsi présenté, il est incontestable que la suppression des frais d'itinérance suscite du volume dans le trafic roaming. Ainsi, le free roaming à terme, va constituer une véritable opportunité d'affaire pour les opérateurs en raison de l'augmentation croissante du volume du trafic. Le free roaming est une aventure gagnant-gagnant autant pour les opérateurs que pour les utilisateurs et donc finalement pour les Etats.

Mesdames et Messieurs les participants, il est aujourd'hui indéniable que nos Chefs d'Etat, encore une fois, ne se sont pas trompé d'objectifs en décidant de booster l'intégration de nos Etats par et grâce aux télécommunications. Le nombre et la diversité des participants à la présente réunion d'évaluation, témoignent de l'importance du projet et de son intérêt pour les Etats et les populations.

Ceci étant, permettez-moi de présenter mes félicitations à la République du Bénin qui a décidé d'adhérer au Protocole d'Abidjan en rejoignant les pays membres du free roaming.

Chers délégués de l'Etat frère du Bénin, soyez les bienvenus !

Nous nous réjouissons, d'ores et déjà, de savoir qu'en l'espace de quelques mois, l'on puisse déjà citer notre modèle de roaming gratuit comme une référence, une « *success story* » en somme, qui pourrait bien, par ses modalités de mise en œuvre et son fonctionnement, inspirer d'autres modèles et d'autres communautés à des échelles plus ou moins grandes.

C'est le lieu pour moi de souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux Représentants de la Commission de la CEDEAO, aux pays membres de la CEDEAO qui ne sont pas parties au Protocole d'Abidjan et au Secrétariat Général du G5 Sahel.

Je reste persuadé que le nombre des participants à la présente réunion d'évaluation et la diversité de leurs



provenances, constituent un gage réel de la réussite de cette rencontre. Au-delà, celle-ci devra permettre de dégager les voies et moyens pour une très prochaine et effective mise en œuvre par tous les pays membres du règlement de la CEDEAO portant sur l'itinérance sur les réseaux de communications mobiles ouverts aux publics à l'intérieur de l'espace CEDEAO.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous souhaiter de fructueuses séances de travail durant ces deux jours. Je ne peux que vous exhorter à procéder à un examen et une évaluation sans complaisance de la mise en œuvre du protocole de free roaming, afin d'identifier toutes les difficultés et d'adopter les mesures correctives nécessaires.

Nous savons compter sur votre professionnalisme, votre sens du devoir et votre engagement pour que les communications électroniques soient mises au service de l'intégration des peuples, de l'inclusion numérique de nos populations, de la démocratisation des usages et du développement social dans nos Etats respectifs.

Sur ce, tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte, la Deuxième Réunion d'Évaluation de la mise en œuvre du Protocole Free Roaming dans les Etats en Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie.